

Le temps du Carême

Nous qui sommes de foi catholique croyons que Dieu se sert souvent de notre perception du monde matériel pour nous faire bien saisir un enseignement d'ordre spirituel. Dieu se sert des divers temps de l'année pour nous faire part de son message divin. Une de ces occasions est le temps du Carême.

L'année liturgique nous invite non seulement à lire les Écritures, mais à les vivre. Nous pouvons tous participer à la vie de Dieu et l'histoire de sa relation avec les humains telle qu'elle nous est racontée dans les récits de la Bible, de même qu'aux grands moments de la vie de Jésus sur terre, grâce aux sacrements, aux sacramentaux, aux diverses célébrations liturgiques et aux temps spéciaux qui nous sont donnés de vivre, tel le Carême.

Le Carême est un temps qui nous est donné pour mettre de l'ordre dans notre vie spirituelle. La prière et la participation à la messe occupent une place importante dans la pratique du Carême. La liturgie nous permet de marcher avec Moïse et le peuple d'Israël alors qu'ils sont à accueillir les Dix Commandements et s'apprêtent à passer quarante années dans le désert. Nous pouvons également assister au baptême de Jésus et faire un peu l'expérience de ce qu'a vécu Jésus lorsqu'il a passé quarante jours dans le désert. Nous nous rappelons notre propre baptême alors que nous accompagnons les adultes qui se préparent à recevoir le baptême lors de la Veillée pascale. L'Église demande également aux catholiques de faire une bonne confession durant le temps pascal, surtout s'ils ont commis un péché sérieux qui les empêche de communier en état de grâce.

Cette année, le Carême débute le 14 février. L'évangile du mercredi des Cendres nous parle de prière, de jeûne et d'aumône, des pratiques qui, nous le savons, peuvent nous aider à renouveler notre cœur (Matthieu 6, 1-6.16-18). Les cendres qui proviennent des rameaux du dimanche des Rameaux de l'année précédente qui ont été brûlés pour l'occasion, sont déposées sur le front des fidèles en traçant une croix et en disant à chacun, chacune : « Convertis-toi et crois à l'Évangile » (Marc 1, 15). L'imposition des cendres est un sacramental riche de sens. Nous reconnaissons publiquement que nous ne sommes que poussière et que notre corps va mourir un jour. Nous nous repentons de nos péchés et nous engageons à observer le Carême.

Durant le Carême, nous sommes tenus de pratiquer le jeûne (seulement un repas complet) et l'abstinence (s'abstenir de consommer de la viande) le mercredi des Cendres et le Vendredi saint (le 30 mars), et l'abstinence tous les autres vendredis.

Pourquoi jeûner ? Renoncer à quelque chose qui nous aimons peut être source de plusieurs bienfaits : cela peut nous aider à mieux saisir la grandeur du sacrifice de Jésus qui est mort pour nous sur la croix; cela peut nous aider à mieux comprendre la misère qui afflige les pauvres, de ceux et celles qui ne partagent pas notre vie d'abondance; cela peut nous aider à nous libérer de certains appétits dont nous sommes devenus presque des esclaves. Au contraire, toujours vouloir se satisfaire coûte que coûte peut devenir une forme d'idolâtrie : « Ils vont à leur perte. Leur dieu, c'est leur ventre » (Philippiens 3, 19).

Vous voudrez peut-être vous joindre à moi, et, comme moi, vous abstenir de l'usage de toutes formes de média sociaux et de l'internet les lundis. Me débrancher m'aidera à me recentrer sur les choses les plus importantes : mes relations interpersonnelles, la prière, me donner du temps pour me mettre davantage à l'écoute de la parole de Dieu.

Les autres actes de pénitence plus traditionnels que nous pouvons choisir de faire tels que s'abstenir de manger des bonbons, de boire de l'alcool ou de fumer, ou encore nous abstenir de quelques autres plaisirs peuvent nous aider à donner à notre carême une touche encore plus personnelle.

Tous ces sacrifices nous permettront de réaliser des économies que nous pourrions verser aux œuvres de charité et, ainsi, venir en aide aux pauvres. Cette année, je vous invite à vous montrer particulièrement généreux lors de la Collecte pour les œuvres diocésaines et missionnaires le premier dimanche du Carême et lors de la collecte du Carême de partage de Développement et Paix, organisme créé par les évêques du Canada pour aider les pauvres et faire advenir la justice sociale dans le monde (le 18 mars).

Les passages de l'Évangile des deux premiers dimanches du Carême portent sur les tentations qu'a dû combattre le Christ, et sa transfiguration. Ils nous rappellent la gloire qui nous attend en sa présence si nous prenons la résolution de faire tout en notre possible, et avec la grâce de Dieu, pour surmonter nos tentations et ne plus pécher.

Les troisième, quatrième et cinquième dimanches nous entendrons des passages de l'évangile de Jean qui nous parlent de la glorification du Christ, gloire qu'il s'est méritée pour nous par sa mort et sa résurrection.

Le dimanche des Rameaux, nous faisons mémoire de l'entrée du Seigneur à Jérusalem et de sa Passion telle qu'elle nous est racontée dans l'évangile de Marc. Le récit de la Passion du Christ nous conduit au Triduum pascal, du Jeudi saint à la Veillée pascale.

Puisse le Seigneur vous combler de ses nombreux bienfaits alors que nous nous préparons à célébrer le Mystère pascal « dans la joie d'un cœur purifié » (Préface du Carême)